

# PAYS d'ORANGE EN PROVENCE

## COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2025



---

Note de présentation brève et synthétique

à destination des élus et des citoyens

retraçant les informations financières essentielles afin  
de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux

En application de l'article L.2313-1 du CGCT

---

## Table des matières

Table des matières .....	2
I- DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE .....	3
II- ELEMENTS DE CONTEXTE ECONOMIQUE, SOCIAL ET BUDGETAIRE .....	4
<b>Croissance</b> .....	4
<b>Dynamique interne</b> .....	4
<b>Conclusion française</b> .....	4
III- EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL 2025 .....	4
<b>Fonctionnement</b> .....	4
<b>Investissement</b> .....	5
<b>Priorités maintenues depuis 2024</b> .....	5
1) Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement .....	5
A-Budget principal .....	5
B-Budgets annexes .....	6
C-Montant du budget consolidé 2024 (Budget Principal et Budgets Annexes : Eau, Assainissement, Gestion des Déchets, Mobilités, Prestations de Services, Grange Blanche II et SPANC) .....	8
2) Crédits d'investissement, et le cas échéant de fonctionnement, pluriannuels .....	8
A-Les Autorisations de Programme / Crédits de paiement .....	8
B-Le Plan Pluriannuel d'Investissement provisoire .....	9
3) Niveau des épargnes du budget principal .....	10
IV- DETTE DU BUDGET PRINCIPAL .....	10
1) Niveau d'endettement de la collectivité .....	10
2) Capacité de désendettement .....	10
V- NIVEAU DES TAUX D'IMPOSITION .....	11
VI- PRINCIPAUX RATIOS DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2025 .....	12
VII- EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE ET CHARGES DE PERSONNELS 2025 .....	13
VIII- CONCLUSION .....	14

Chaque année, les collectivités territoriales doivent procéder au vote de divers documents administratifs financiers comme les Comptes de Gestion (CG), les Comptes Administratifs (CA) et les Budgets Primitifs (BP).

A partir de l'exercice 2025, les CG et CA sont remplacés par un document unique le Compte Financier Unique (CFU) qui a pour but de retracer dans un seul document les anciens CG et CA. Il est élaboré conjointement entre l'EPCI et le Trésor Public. Il a pour vocation de donner une plus grande lisibilité à l'exécution budgétaire de notre commune.

La comptabilité publique a établi la règle de séparation entre l'ordonnateur (c'est-à-dire celui qui décide des dépenses et des recettes, ici le représentant de la Collectivité, le Maire ou le Président) et le trésorier (celui qui exécute les dépenses et les recettes, ici le comptable public) afin de garantir la séparation des pouvoirs. Ainsi le comptable public a un regard sur la bonne imputation des écritures comptables mais pas sur l'opportunité des dépenses ou recettes.

La comptabilité publique doit répondre aux cinq principes essentiels suivants :

- L'annualité : le budget s'inscrit sur une année civile, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année en cours.
- L'unicité : l'ensemble du budget doit être retracé dans un document unique.
- L'universalité : l'ensemble des recettes doit couvrir l'ensemble des dépenses. Il n'y a pas d'affectation de recettes à une dépense précise, sauf rares exceptions.
- La spécialité : les crédits sont tous fléchés sur des opérations ou objets bien identifiés.
- La sincérité : toutes les inscriptions budgétaires doivent refléter la réalité et donc l'exactitude.

Le Compte Financier Unique retranscrit les écritures passées par le Trésorier et la Commune qui doivent être en absolue concordance. Il doit être votés au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Les Budgets Primitifs sont l'expression des besoins de la Collectivité en matière financière. Ils doivent être équilibrés tant en recettes qu'en dépenses mais aussi à l'intérieur des sections de fonctionnement et d'investissement.

La section de fonctionnement regroupe d'un côté les recettes courantes comme la fiscalité, les dotations de l'Etat et les redevances et de l'autre les dépenses liées au fonctionnement courant comme le personnel, l'énergie, les consommables, les contrats, les subventions aux associations etc...

La section d'investissement regroupe les lignes budgétaires apportant une plus-value à la Commune comme l'acquisition de terrains ou bâtiments, les constructions ainsi que l'achat de véhicules ou matériels pour les plus significatifs. Cela vient compléter l'inventaire de la collectivité qui est le reflet de ce qu'elle possède.

## II- ELEMENTS DE CONTEXTE ECONOMIQUE, SOCIAL ET BUDGETAIRE

Le contexte budgétaire français actuel est marqué par une crise profonde des finances publiques qui se traduit notamment par un dérapage du déficit de l'Etat et un creusement de la dette publique depuis 2022.

### Croissance

La croissance française a été faible en 2025, autour de ~0,9 % selon les données officielles-récentes. D'autres projections institutionnelles pointaient auparavant vers une croissance autour de 0,6 %–0,8 %.

### Dynamique interne

Le ralentissement est surtout lié à :

- Demande interne modérée et investissements faibles.
- Incertitude politique persistante qui pèserait sur la confiance des entreprises et ménages.

Une légère reprise de la consommation et des exportations a récemment soutenu la croissance en fin d'année.

### Autres défis

Le déficit public reste élevé et la dette continue de peser sur les marges de manœuvre budgétaires. La croissance du PIB par habitant et le niveau de richesse stagnent ou progressent lentement comparativement à certains voisins européens. (Données récentes presse internationale)

### Conclusion française

👉 L'économie française a connu une croissance modeste en 2025, contrainte par des défis structurels, politiques et externes, mais elle a montré des signes de résistance à certains risques mondiaux.

## III- EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL 2025

Dans un premier temps figurent les résultats relatifs à la seule année 2025, puis, dans un second temps, les résultats définitifs intégrant la reprise des excédents et déficits antérieurs.

L'exécution 2025 du budget principal présente un excédent de fonctionnement de 3,78 M€ et un déficit d'investissement de 5,16 M€.

Après prise en compte des résultats cumulés des exercices précédents, l'excédent de fonctionnement s'établit à 11,01 M€ (contre 7,23 M€ en 2024) et le déficit d'investissement à 2,63 M€ (contre un excédent de 2,53 M€ en 2024).

### Fonctionnement

Le résultat s'explique par :

- Une politique d'optimisation et de rationalisation des dépenses et des recettes.
- Une maîtrise des dépenses de personnel, en baisse de 2,10 %, alors même que le glissement vieillesse technicité représente à lui seul une hausse mécanique d'environ 2 % par an. Cette diminution traduit une gestion rigoureuse de la masse salariale.

- La volonté de maintenir un service public de qualité.

## Investissement

Le résultat découle :

- D'une politique d'investissement soutenue mais maîtrisée au niveau intercommunal.
- De l'absence de recours à l'emprunt, qui fait basculer l'équilibre de la section d'investissement d'un solde positif à un solde négatif. Dans ce cas, la section de fonctionnement vient couvrir le déficit d'investissement.

## Priorités maintenues depuis 2024

- Contenir les dépenses de fonctionnement.
- Optimiser les recettes.
- Ne pas augmenter la fiscalité des ménages et des entreprises.
- Préserver une politique de travaux ambitieuse.
- Maintenir le pouvoir d'achat des habitants des cinq communes membres, une priorité constante de l'équipe intercommunale.

## Les principales opérations 2025 sont les suivantes :

TRAVAUX / OPERATIONS	REALISE 2025
RESTRUCTURATION AVENUE COUREGES A ORANGE	1 988 321,41 €
Création parking à Chateuneuf-du-pape	1 804 194,56 €
PARTICIPATION DEVIATION RN7	932 172,74 €
REQUALIFICATION BOULEVARD DALADIER ORANGE	704 009,58 €
Aménagement route d'Orange à Caderousse	199 546,65 €
Acquisition de deux balayeuses	180 000,00 €
REQUALIFICATION DU SECTEUR GARE A COURTHEZON	178 165,69 €
Travaux ouvrage de la seille à Courthézon	92 582,40 €
Diverses démolitions à Orange	92 196,00 €
Aménagement devant gymnase à Jonquières	54 706,76 €
Aménagement étang salé à Courthézon	44 886,45 €
Acquisition d'un kangoo	40 140,00 €

## 1) Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

### A- Budget principal

#### ➤ Résultats 2025 :

## COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 BUDGET PRINCIPAL POP

POP	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL DEUX SECTIONS	
	DÉPENSES DÉFICIT	RECETTES EXCÉDENTS	DÉPENSES DÉFICIT	RECETTES EXCÉDENTS	DÉPENSES DÉFICIT	RECETTES EXCÉDENTS
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2025	10 733 830,42 €	5 573 230,32 €	29 577 773,80 €	33 360 896,89 €	40 311 604,22 €	38 934 127,21 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2025	5 160 600,10 €	/	/	3 783 123,09 €	1 377 477,01 €	/
RÉSULTATS REPORTÉS 2024	/	2 532 971,72 €	/	7 229 868,36 €	/	9 762 840,08 €
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIFS 2025	2 627 628,38 €	/	/	11 012 991,45 €	/	8 385 363,07 €

On observe un bon maintien de l'excédent de fonctionnement, qui progresse de 3,68 M€ en 2024 à 3,78 M€ en 2025, une évolution notable compte tenu du contexte budgétaire particulièrement contraint pour les collectivités.

## B- Budgets annexes

## ➤ Budget annexe Eau :

## COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 BUDGET ANNEXE EAU POP

EAU	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		TOTAL DEUX SECTIONS	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2025	740 375,98 €	627 017,55 €	510 254,87 €	1 003 373,95 €	1 250 630,85 €	1 630 391,50 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2025	113 358,43 €	/	/	493 119,08 €	/	379 760,65 €
RÉSULTATS REPORTÉS 2024	/	16 327,22 €	/	1 747 394,55 €	/	1 763 721,77 €
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIFS 2025	97 031,21 €	/	/	2 240 513,63 €	/	2 143 482,42 €

## ➤ Budget annexe Assainissement :

## COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT POP

ASSAINISSEMENT	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		TOTAL DEUX SECTIONS	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2025	945 280,70 €	1 612 981,53 €	920 612,86 €	1 466 585,91 €	1 865 893,56 €	3 079 567,44 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2025	/	667 700,83 €	/	545 973,05 €	/	1 213 673,88 €
RÉSULTATS REPORTÉS 2024	929 179,51 €	/	/	/	929 179,51 €	/
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIFS 2025	261 478,68 €	/	/	545 973,05 €	/	284 494,37 €

## ➤ Budget annexe Gestion Des Déchets :

## COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 BUDGET ANNEXE GDD POP

GESTION DES DECHETS	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL DEUX SECTIONS	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2025	851 234,29 €	1 198 196,26 €	9 729 129,79 €	11 867 848,41 €	10 580 364,08 €	13 066 044,67 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2025	/	346 961,97 €	/	2 138 718,62 €	/	2 485 680,59 €
RÉSULTATS REPORTÉS 2024	/	853 928,21 €	/	4 028 420,04 €	/	4 882 348,25 €
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIFS 2025	/	1 200 890,18 €	/	6 167 138,66 €	/	7 368 028,84 €

## ➤ Budget annexe Mobilités :

## COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 BUDGET ANNEXE MOBILITES POP

MOBILITES	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		TOTAL DEUX SECTIONS	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2025	80 966,22 €	401 409,04 €	1 797 252,75 €	2 338 950,45 €	1 878 218,97 €	2 740 359,49 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2025	/	320 442,82 €	/	541 697,70 €	/	862 140,52 €
RÉSULTATS REPORTÉS 2024	/	500 981,35 €	/	1 148 471,75 €	/	1 649 453,10 €
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIFS 2025	/	821 424,17 €	/	1 690 169,45 €	/	2 511 593,62 €

## ➤ Budget annexe Prestations de Services :

## COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 BUDGET ANNEXE PRESTATIONS DE SERVICES POP

PRESTATIONS SERVICES	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		TOTAL DEUX SECTIONS	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2025			143 520,50 €	142 667,05 €		
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2025			853,45 €	/		
RÉSULTATS REPORTÉS 2024			/	54 270,16 €		
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIFS 2025			/	53 416,71 €		

## ➤ Budget annexe Grange Blanche II :

## COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 BUDGET ANNEXE GRANGE BLANCHE II POP 2026

GRANGE BLANCHE 2	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL DEUX SECTIONS	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2025	1 553 735,33 €	1 552 708,17 €	1 553 735,33 €	1 553 735,50 €	3 107 470,66 €	3 106 443,67 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2025	1 027,16 €	/	/	0,17 €	1 026,99 €	/
RÉSULTATS REPORTÉS 2024	1 552 708,17 €	/	/	1 550 763,98 €	1 944,19 €	/
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIFS 2025	1 553 735,33 €	/	/	1 550 764,15 €	2 971,18 €	/

➤ Budget annexe SPANC :

**COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 BUDGET ANNEXE SPANC POP**

SPANC	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		TOTAL DEUX SECTIONS	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2025			306,61 €	2 800,00 €		
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2025				2 493,39 €		
RÉSULTATS REPORTÉS 2024			/	319,60 €		
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIFS 2025			/	2 812,99 €		

C- Montant du budget consolidé 2024 (Budget Principal et Budgets Annexes : Eau, Assainissement, Gestion des Déchets, Mobilités, Prestations de Services, Grange Blanche II et SPANC)

**BUDGETS CONSOLIDÉS CFU 2025 (avec reprise des résultats antérieurs)**

Section	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	51 736 858,16 €	44 232 586,51 €
Investissement	10 965 542,87 €	14 905 422,94 €
<b>Total</b>	<b>62 702 401,03 €</b>	<b>59 138 009,45 €</b>

2) Crédits d'investissement, et le cas échéant de fonctionnement, pluriannuels

Nous pouvons distinguer, d'une part, les investissements pluriannuels déjà en cours d'exécution (AP/CP) et, d'autre part, ceux à la fois prévus dans le plan pluriannuel d'investissement et actuellement en réalisation.

A- Les Autorisations de Programme / Crédits de paiement

Le tableau ci-dessous présente les Autorisations de Programme (AP) et les Crédits de Paiement (CP). Elles concernent des opérations d'investissement commencées ou en passe de l'être dont le montant total dépasse 500 000 € et dont la réalisation est d'au moins 2 ans.



Suivi des Autorisations de Programme (AP) / Crédits de Paiements (CP) 2025 et suivants - Budget principal du P												
DENOMINATION DE L'AP/CP	Durée prévisible	Sens	Montant AP votée en TTC	Réalisé au 31/12/2025	CP 2026	RAR 2025	Reliquat	CP 2027				
REQUALIFICATION DU SECTEUR GARE A COURTHEZON		Dépenses	2 531 624,00 €	1 927 977,88 €	387 955,00 €	0,00 €	215 691,12 €					
		Recettes	706 023,00 €	706 023,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
POLE ECHANGE MULTIMODAL A ORANGE		Dépenses	8 030 832,00 €	6 780 425,15 €	869 667,00 €	0,00 €	380 739,85 €					
		Recettes	2 657 007,18 €	2 657 007,18 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
REQUALIFICATION BOULEVARD DALADIER ORANGE		Dépenses	7 701 410,00 €	7 345 681,11 €	145 800,00 €	0,00 €	209 928,89 €					
		Recettes	617 000,00 €	618 718,84 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
RESTRUCTURATION AVENUE COUREGES A ORANGE		Dépenses	6 036 148,00 €	4 760 856,59 €	793 188,00 €	0,00 €	482 103,41 €					
		Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
REQUALIFICATION DU QUARTIER GARE A ORANGE	6 ans	Dépenses	7 652 200,00 €	0,00 €	140 000,00 €	0,00 €	7 512 200,00 €	1 579 772,00 €	2 282 632,00 €	3 359 912,00 €	289 884,00 €	
		Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DE LA DIGUE DE CADEROUSSE	3 ans	Dépenses	725 000,00 €	0,00 €	165 000,00 €	0,00 €	560 000,00 €	280 000,00 €	280 000,00 €			
		Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
<b>TOTAL</b>		Dépenses	<b>32 677 214,00 €</b>	<b>20 814 940,73 €</b>	<b>2 501 610,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 360 663,27 €</b>	<b>1 859 772,00 €</b>	<b>2 562 632,00 €</b>	<b>3 359 912,00 €</b>	<b>289 884,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL</b>		Recettes	<b>3 980 030,18 €</b>	<b>3 981 749,02 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

## B- Le Plan Pluriannuel d'Investissement provisoire

Le tableau ci-après présente l'ensemble des projets inscrits au titre du PPI sur lesquels le Pays d'Orange en Provence est engagé. Il reflète les opérations d'investissement à venir, qu'elles aient déjà débuté ou non. Ces opérations restent susceptibles d'évoluer, voire d'être abandonnées, afin de s'adapter aux besoins et aux orientations futures de notre collectivité.

Plan Pluriannuel d'Investissement du Pays d'Orange en Provence 2026 - 2031													
Dénomination de l'Opération	Dépenses / recettes	Montant total prévisionnel	Réalisé total au 31/12/2025	Reliquat au 31/12/2025	Budgétisé 2026	Prévision 2027	Prévision 2028	Prévision 2029	Prévision 2030	Prévision 2031	Emprunts	Subventions	Autofinancement
AP/CP REQUALIFICATION DU SECTEUR GARE A COURTHEZON	Dépenses	2 531 624,00 €	1 927 977,88 €	603 646,12 €	387 955,00 €	215 691,12 €	0,00 €						
	Recettes	706 023,00 €	706 023,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €				685 551,85 €	706 023,00 €	1 140 049,15 €
AP/CP POLE ECHANGE MULTIMODAL A ORANGE	Dépenses	8 030 832,00 €	6 780 425,15 €	1 250 406,85 €	869 667,00 €	0,00 €	0,00 €				0,00 €	2 657 007,18 €	5 373 824,82 €
	Recettes	2 657 007,18 €	2 657 007,18 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €						
AP/CP REQUALIFICATION BOULEVARD DALADIER ORANGE	Dépenses	7 701 410,00 €	7 345 681,11 €	355 728,89 €	145 800,00 €	209 928,89 €					0,00 €	617 000,00 €	7 084 410,00 €
	Recettes	617 000,00 €	618 718,84 €	-1 718,84 €	0,00 €	0,00 €							
AP/CP RESTRUCTURATION AVENUE COURREGES A ORANGE	Dépenses	6 036 148,00 €	4 760 856,59 €	1 275 291,41 €	793 188,00 €	203 307,00 €					2 985 911,24 €	0,00 €	3 060 236,76 €
	Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €							
AP/CP QUARTIER GARE A ORANGE (études + travaux)	Dépenses	7 652 200,00 €	0,00 €	7 652 200,00 €	140 000,00 €	1 579 772,00 €	2 282 632,00 €	3 359 912,00 €	289 884,00 €		0,00 €	0,00 €	7 652 200,00 €
	Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €							
AP/CP RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DE LA DIGUE DE CADEROUSSE	Dépenses	725 000,00 €	0,00 €	725 000,00 €	165 000,00 €	280 000,00 €	280 000,00 €				0,00 €	0,00 €	725 000,00 €
	Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €							
DEVIATION RN7 ORANGE	Dépenses	3 750 000 €	2 141 756 €	1 608 244,37 €	1 075 958,33 €	282 286,00 €							
	Recettes	3 750 000 €	3 750 000 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €					3 750 000,00 €		
Aymard sud pain levé	Dépenses	2 400 000 €	0 €	2 400 000,00 €					720 000,00 €	1 680 000,00 €			2 400 000,00 €
Giratoire RD 975 Hôpital	Dépenses	840 000 €	0 €	840 000,00 €			840 000,00 €						840 000,00 €
Cité Auygues	Dépenses	3 000 000 €	0 €	3 000 000,00 €	400 000,00 €	1 500 000,00 €	1 100 000,00 €						3 000 000,00 €
Liaison Courrèges - étang des paluds	Dépenses	144 000 €	0 €	144 000,00 €	144 000,00 €								144 000,00 €
Rue des Girbes	Dépenses	120 000 €	0 €	120 000,00 €	120 000,00 €								120 000,00 €
Crémades	Dépenses	4 200 000 €	0 €	4 200 000,00 €	0,00 €	0,00 €	2 000 000,00 €	2 200 000,00 €					4 200 000,00 €
PUP la Violette	Dépenses	2 280 000 €	0 €	2 280 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1 200 000,00 €	1 080 000,00 €					2 280 000,00 €
Parking groupe scolaire Charlemagne	Dépenses	240 000 €	0 €	240 000,00 €	240 000,00 €								240 000,00 €
Avenue la Violette	Dépenses	840 000 €	0 €	840 000,00 €	0,00 €				840 000,00 €				840 000,00 €
Avenue de Lyon RN7	Dépenses	3 000 000 €	0 €	3 000 000,00 €	0,00 €					3 000 000,00 €			3 000 000,00 €
Giratoire rue d'Italie/Lapalud	Dépenses	730 000 €	0 €	730 000,00 €	730 000,00 €								730 000,00 €
Parking + cheminement Etang des paluds	Dépenses	720 000 €	0 €	720 000,00 €	0,00 €			720 000,00 €					720 000,00 €
Qual de transfert	Dépenses	3 600 000 €	0 €	3 600 000,00 €	400 000,00 €	3 200 000,00 €							3 600 000,00 €
Beauregard	Dépenses	300 000 €	0 €	300 000,00 €	0,00 €		300 000,00 €						300 000,00 €
Pont seille	Dépenses	660 000 €	0 €	660 000,00 €	300 000,00 €	360 000,00 €							660 000,00 €
Pont Montellier	Dépenses	60 000 €	0 €	60 000,00 €	60 000,00 €								60 000,00 €
Passerelle des Arméniers	Dépenses	480 000 €	0 €	480 000,00 €	0,00 €	480 000,00 €							480 000,00 €
Route d'Oranhe T1	Dépenses	600 000 €	0 €	600 000,00 €	0,00 €	600 000,00 €							600 000,00 €
Place Charles de Gaulle	Dépenses	60 000 €	0 €	60 000,00 €	60 000,00 €								60 000,00 €
MBC VRD	Dépenses	3 000 000 €	0 €	3 000 000,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €			3 000 000,00 €
FLOTTE AUTOMOBILE 21828	Dépenses	2 657 000 €	0 €	2 657 000,00 €	407 000,00 €	450 000,00 €	450 000,00 €	450 000,00 €	450 000,00 €	450 000,00 €			2 657 000,00 €
INFORMATIQUE 21838	Dépenses	179 800 €	0 €	179 800,00 €	29 800,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €			179 800,00 €
MOBILIER 21848	Dépenses	29 500 €	0 €	29 500,00 €	4 500,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €			29 500,00 €
LOGICIELS 2051	Dépenses	209 600 €	0 €	209 600,00 €	34 600,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €			209 600,00 €
ESTIMATION RECETTES PROPRES D'INVESTISSEMENT	Recettes	22 800 000 €			3 800 000,00 €	3 800 000,00 €	3 800 000,00 €	3 800 000,00 €	3 800 000,00 €	3 800 000,00 €			
<b>TOTAL PPI Dépenses</b>		<b>66 777 114,00 €</b>	<b>22 956 696,36 €</b>	<b>43 820 417,64 €</b>	<b>7 007 468,33 €</b>	<b>9 930 985,01 €</b>	<b>9 022 632,00 €</b>	<b>8 379 912,00 €</b>	<b>2 869 884,00 €</b>	<b>5 700 000,00 €</b>			
<b>TOTAL PPI Recettes</b>		<b>66 777 114,00 €</b>	<b>3 981 749,02 €</b>	<b>-1 718,84 €</b>	<b>3 800 000,00 €</b>	<b>3 800 000,00 €</b>	<b>3 800 000,00 €</b>	<b>3 800 000,00 €</b>	<b>3 800 000,00 €</b>	<b>3 800 000,00 €</b>	<b>7 421 463,09 €</b>	<b>3 980 030,18 €</b>	<b>55 375 620,73 €</b>

Ce PPI va être étudié par la nouvelle gouvernance afin de le faire coller au plus près au projet politique à venir.

### 3) Niveau des épargnes du budget principal

CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
6 012 465,33 €	5 290 525,44 €	4 646 676,15 €	6 716 218,92 €	6 191 027,07 €	4 629 718,02 €	10 832 730,63 €	10 720 631,26 €
7 187 934,37 €	6 135 890,43 €	5 321 039,16 €	7 658 818,92 €	6 781 163,07 €	5 257 589,02 €	11 372 776,55 €	11 397 621,07 €
3 656 526,23 €	3 094 525,44 €	2 681 637,02 €	4 351 218,92 €	4 748 027,07 €	3 045 537,08 €	9 159 711,67 €	8 687 076,93 €

En 2025, les trois épargnes se stabilisent tout en restant d'un très bon niveau.

#### **Définition des Epargnes :**

**Epargne brute :** Recettes réelles de fonctionnement **moins** dépenses réelles de fonctionnement. On la nomme aussi « autofinancement brut » et sert à financer en priorité au remboursement de la dette et aux dépenses d'équipement.

**Epargne de Gestion :** Epargne brute **plus** intérêts de la dette. Elle mesure l'épargne dégagée hors frais financiers.

**Epargne nette :** Epargne de gestion **moins** annuité du capital de la dette **ou** Epargne brute **moins** remboursement de dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement du remboursement de dette.

## IV- DETTE DU BUDGET PRINCIPAL

### 1) Niveau d'endettement de la collectivité

Comme rappelé dans les précédents ROB, le litige nous opposant aux communes de Sorgues et de Bédarrides continue de placer notre Intercommunalité dans une situation délicate. En effet, bien que l'arrêté préfectoral du 29 mai 2019 — fixant la nouvelle répartition des emprunts — ait été appliqué par le POP et par la CASC (nouvelle intercommunalité des deux communes sortantes), Sorgues et Bédarrides n'ont pas réglé la part qui leur incombe.

Cet arrêté a par la suite été annulé par le tribunal administratif, qui a demandé au Préfet de revoir sa répartition. Un nouvel arrêté préfectoral a donc été publié le 17 octobre 2024. Toutefois, la répartition retenue pour les emprunts comme pour la trésorerie demeure inchangée, voire plus défavorable concernant la trésorerie. Elle continue ainsi d'accorder des avantages injustifiés aux deux communes sortantes, au détriment des cinq communes restant au sein du POP.

Cette situation reste inacceptable pour notre Intercommunalité, qui poursuivra toutes les démarches nécessaires pour faire valoir ses droits.

### 2) Capacité de désendettement

La capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) s'établit à 1,64. Autrement dit, si la collectivité consacrait l'intégralité de son épargne brute au remboursement de sa dette, il lui faudrait un peu moins de 18 mois pour l'apurer. À titre de référence, les seuils prudentiels situent le point de vigilance à 8 ans et le seuil critique à 12 ans.

Budget

CRD au 31/12/2025

Principal

17 639 949 €

## V- NIVEAU DES TAUX D'IMPOSITION

Taxe	2015	2016	2017	2018	2029	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Taxe d'Habitation (TH) additionnelle	8,28%	8,28%	8,28%	8,28%	8,28%	8,28%	8,28%	8,28%	8,28%	8,28%	8,28%
Taxe Foncière Bâtie (TFB)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Taxe Foncière Non-Bâtie (TFNB)	4,10%	4,10%	4,10%	4,10%	4,10%	4,10%	4,10%	4,10%	4,10%	4,10%	4,10%
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) hors Orange	11,50%	11,50%	11,10%	10,20%	10,20%	10,20%	14,40%	14,40%	14,40%	14,40%	14,40%
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) Orange	7,65%	8,65%	9,63%	10,20%	10,20%	10,20%	14,40%	14,40%	14,40%	14,40%	14,40%
Contribution Foncière des Entreprises (CFE) hors Orange	35,12%	35,12%	35,12%	35,12%	35,12%	35,12%	35,12%	35,12%	35,12%	35,12%	35,12%
Contribution Foncière des Entreprises (CFE) Orange	35,12%	35,12%	35,12%	35,12%	35,12%	35,12%	35,12%	35,12%	35,12%	35,12%	35,12%

Comme l'illustre le tableau ci-dessus, les taux de fiscalité ont été harmonisés entre 2006 et 2018 pour la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

L'année 2023 voit la transformation de la Taxe d'Habitation en Taxe d'Habitation additionnelle qui concerne uniquement les Résidences Secondaires qui restent imposées à cet impôt.

**Définition de la base** : il s'agit de la valeur locative de l'ensemble des habitations et des locaux commerciaux (référéncée à partir des données de 1970) situés sur le territoire intercommunal. Le POP applique à cette base un taux, exprimé en pourcentage, afin de déterminer une recette destinée à financer les actions et services améliorant la vie des habitants de l'intercommunalité.

## VI- PRINCIPAUX RATIOS DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2025

Les ratios du CFU 2025 (population au 31/12/2025 de 46 711 habitants)	Valeur	Moyennes nationales de la strate
1 - Dépenses réelles de fonctionnement / Habitant	578 €	400 €
2 - Produit des impositions directes / Habitant	183 €	176 €
3 - Recettes réelles de fonctionnement / Habitant	710 €	479 €
4 - Dépenses d'équipement brut / Habitant	178 €	99 €
5 - Encours de la dette / Habitant	378 €	202 €
6 - DGF / Habitant	84 €	55 €
7 - Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	20,41%	43,80%
9 - Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement = Marge d'autofinancement courant (MAC)	87,52%	87,50%
10 - Dépenses brutes d'équipement / RRF = taux d'équipement	25,11%	20,60%
11 - Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	53,19%	42,20%

Les ratios de la strate sont les derniers connus soit ceux de 2024 (source : collectiviteslocales.gouv.fr)

\* le montant des dépenses de personnel est réduit des mises à disposition auprès de la ville d'Orange et des remboursements des frais de personnel des budgets annexes qui sont remboursés sur une autre nature

### Quelques explications sur les ratios

**La lecture de ces ratios démontre que malgré le poids des Attributions de Compensation sur le fonctionnement et une fiscalité en deçà de la moyenne, le Pays d'Orange en Provence arrive à effectuer plus d'investissements au bénéfice de ses habitants.**

Les dépenses de fonctionnement apparaissent plus élevées que la moyenne de la strate en raison du choix effectué en 2016 d'accorder aux communes une Attribution de Compensation nettement supérieure à celle des années précédentes (ratio 1).

Afin de préserver le pouvoir d'achat de ses habitants, le Pays d'Orange en Provence a fait le choix de maintenir une fiscalité dans la moyenne de la strate, sans aucune hausse depuis de nombreuses années (ratio 2). Les recettes de fonctionnement, quant à elles, se situent au-dessus de la moyenne grâce à un suivi rigoureux des dossiers limitant fortement les impayés. L'intercommunalité perçoit également la taxe de séjour, reversée intégralement à l'office de tourisme (90 %) et au département (10 %) (ratio 3).

L'encours de dette par habitant est supérieur à la moyenne, principalement en raison des deux derniers emprunts contractés : 3,75 M€ pour la déviation de la RN7 et 7,00 M€ pour les projets communaux de 2024. Néanmoins, le profil d'extinction de la dette demeure très favorable (ratio 5).

La DGF perçue (dotation de solidarité intercommunale et dotation de compensation de groupement de communes) est également supérieure à la moyenne, ce qui traduit une relative fragilité socio-économique du territoire (ratio 6).

Le ratio « Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement » (ratio 7) illustre la très bonne gestion du POP en matière de masse salariale. Alors que les intercommunalités de taille comparable y consacrent en moyenne 43,80 % de leurs dépenses de fonctionnement, le POP n'y consacre que 20,41 %, soit moins de la moitié. Cette performance résulte d'une gestion des ressources humaines maîtrisée et d'un système précis de refacturation des agents mis à disposition, partiellement ou totalement, auprès d'autres collectivités (ville d'Orange) ou des budgets annexes du POP.

Le ratio 9 montre que le POP se situe dans la moyenne en matière d'autofinancement disponible pour l'investissement après remboursement de la dette.

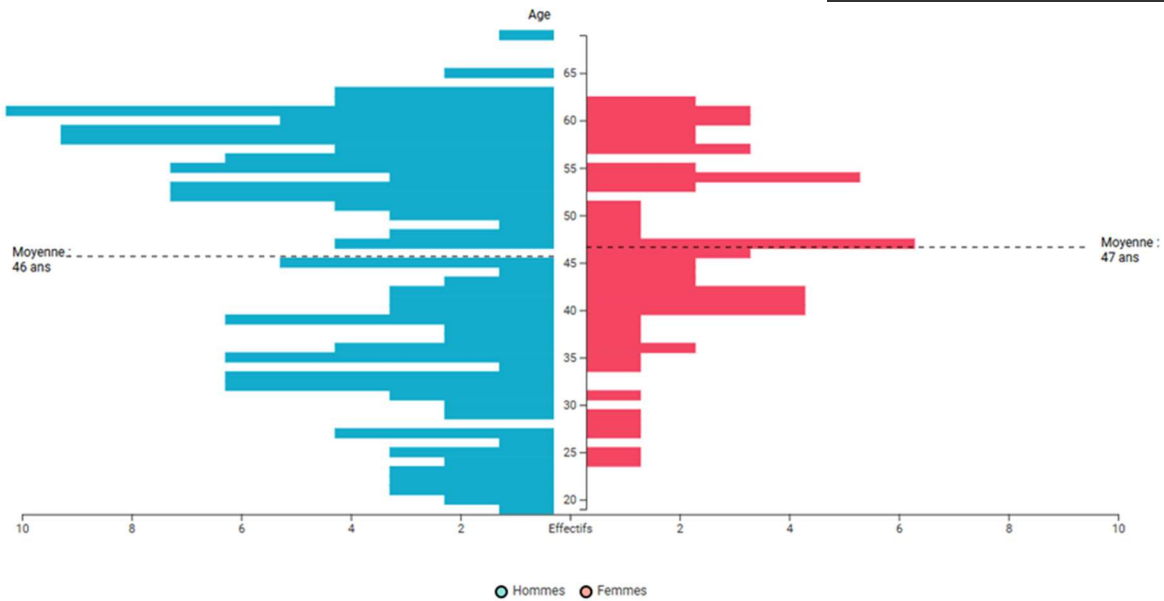
Les dépenses d'équipement brut témoignent de l'effort consenti par le POP pour exercer ses compétences et améliorer la qualité de vie de ses habitants : elles dépassent de 79,79 % la moyenne de la strate lorsqu'on les rapporte au nombre d'habitants (ratio 4), et de 21,89 % lorsqu'on les compare aux dépenses réelles de fonctionnement (ratio 10).

## VII- EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE ET CHARGES DE PERSONNELS 2025

➤ Effectifs pourvus de la collectivité au 31/12/2024 :

	EFFECTIFS POURVUS				
	A	B	C	Sans catégorie	TOTAL
<b>Au 31/12/2023</b>	3	21	147	3	<b>174</b>
<b>Au 31/12/2024</b>	4	17	150	1	<b>172</b>
<b>Au 31/12/2025</b>	5	14	143	0	<b>162</b>
<b>Evolution 2024/2025</b>	- <b>5.81 %</b>				

➤ Pyramide des âges :



La pyramide démontre que la population a vieilli d'un an par rapport à 2024 avec un âge moyen au sein de la collectivité de 46 ans.

➤ Charges de personnel en 2025 :

Entre 2023 et 2025, les réformes de l'état (augmentation de la valeur du point au 1<sup>er</sup> juillet 2023, mesure spécifique d'ajout de 5 points d'indices majorés à l'ensemble des agents au 1<sup>er</sup> janvier 2024, augmentation des charges patronales CNRACL au 1<sup>er</sup> janvier 2025) ont eu pour effet d'accroître les dépenses de personnel de 205 000 euros. Toutefois, sur cette période, le montant du chapitre 012 a lui diminué de 294 000 euros (-3.29%).

Cela s'explique principalement par le travail de réorganisation des services et de rationalisation des effectifs. Chaque départ d'agent n'est pas automatiquement compensé par un remplacement numérique.

## VIII- CONCLUSION

L'année 2025 s'inscrit dans un contexte marqué par la poursuite de la hausse du coût de la vie, conséquence directe du conflit entre la Russie et l'Ukraine et de la persistance de la crise économique. Malgré ces contraintes, la section de fonctionnement présente un excédent cumulé de 11,01 M€, contre 7,23 M€ en 2024. Cette progression résulte des efforts menés par les services pour maîtriser les dépenses et optimiser les achats.

La section d'investissement affiche quant à elle un déficit cumulé de 2,63 M€, lié à l'absence de recours à l'emprunt en 2025. Ce déficit sera couvert par une affectation issue de la section de fonctionnement.

Les dépenses d'équipement enregistrent une légère baisse par rapport à 2024 (-8,32 %), en raison de la fin de mandature et de l'achèvement des principaux projets engagés. L'installation du nouveau Conseil communautaire ouvrira une phase de réflexion globale sur les futurs investissements, afin d'élaborer une programmation budgétaire à la fois responsable et soutenable.

L'exécution budgétaire 2025 constitue très probablement la dernière année présentant un niveau d'investissement aussi élevé. En effet, la situation critique des finances publiques et les mesures de contribution demandées aux collectivités pour participer au redressement national réduiront les marges de manœuvre disponibles pour investir sur les territoires.

Dans ce contexte, le budget 2026, bien qu'élaboré en fin de mandat, devrait globalement s'inscrire dans la continuité de celui de 2025, malgré les pressions croissantes liées à la conjoncture économique et géopolitique.